



# Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 13 July 2023

Version mise à jour, date de publication antérieure: 15 September 2008

## France (outre-mer) Estuaire du fleuve Sinnamary



Date d'inscription	15 September 2008
Site numéro	1828
Coordonnées	05°27'36"N 53°04'16"W
Superficie	28 400,00 ha

## Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

## 1 - Résumé

### Résumé

Cet ensemble de zones humides s'étend sur une quarantaine de kilomètres le long des rivages de Sinnamary, commune côtière située à mi parcours entre le Surinam et le Brésil. Le littoral et les zones en arrière se sont formées au cours de la période quaternaire dans le contexte des transgressions et des régressions du niveau de la mer, en s'appuyant sur un socle ancien du bouclier guyanais.

L'essentiel du trait de cote actuel est déterminé par l'importance des charriages de sédiments qui parcourent d'est en ouest les rivages de Guyane depuis le fleuve Amazone. La position des bancs de vase et les effets qu'ils ont sur l'atténuation des houles atlantiques déterminent soit des phases d'accrétion des vasières, soit des phases érosives qui peuvent selon des cycles d'une dizaine d'années, soit gagner plusieurs centaines de mètres sur les fonds marins, soit au contraire perdre des zones intensément boisées de palétuviers.

A l'arrière de ce système, mangroves et forêts inondées précèdent des cordons dunaires boisés qui forment eux-mêmes des alvéoles à l'intérieur desquelles s'étendent des marais en eaux douces.

## 2 - Données et localisation

### 2.1 - Données officielles

#### 2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

##### Compilateur responsable

Institution/agence	Conservatoire du littoral
Adresse postale	Conservatoire du littoral antenne Guyane 1 impasse Cépérou 97300 Cayenne

##### Autorité Administrative nationale Ramsar

Institution/agence	Ministère de la transition écologique - DGALN
Adresse postale	Tour Sequoia 92055 LA DEFENSE CEDEX

#### 2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2006
Jusqu'à l'année	2017

#### 2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Estuaire du fleuve Sinnamary
Nom non officiel (optionnel)	Estuaire du fleuve Sinnamary (Pripris de Yiyi, mangroves de l'estuaire)

#### 2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site Oui  Non

(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site Aucun changement à la superficie

(Mise à jour) For secretariat only: This update is an extension

#### 2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente? Une partie

(Mise à jour) Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Oui, le critère 1 a été identifié au cours de cette mise à jour.

## 2.2 - Localisation du site

### 2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques  
<1 fichier(s)>

Former maps

##### Description des limites

La limite du site s'appuie à l'ouest sur le fleuve Iracoubo et vers l'est sur la rivière Malmanoury Au nord la limite est formée par la limite des basses mers. Ces trois limites forment des limites naturelles facilement identifiables. Vers le sud, les limites du site s'appuient essentiellement sur la route nationale 1 ou la route dite « piste de l'anse » qui forme une barrière artificielle remarquable. Toutefois, dans la partie centrale du site, une légère extension est proposée sur des savanes inondables propriétés du Conservatoire du littoral.

### 2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Sinnamary, Iracoubo
b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?	Sinnamary

### 2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui  Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui  Non

### 2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

### 2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Systeme(s) de régionalisation	Région biogéographique
Autre système (préciser lequel ci-dessous)	zone littorale de la région néo tropicale

### 3 - Pourquoi le site est-il important?

#### 3.1 - Critères Ramsar et leur justification

<aucune donnée disponible>

Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Les inventaires biologiques qui y ont été menés sur uniquement 1000ha de la zone RAMSAR, appelés "Petits pripris de Yiyi" comptabilisent à eux seuls une biodiversité remarquable. Plus de 400 espèces de flore, 60 espèces de poissons, 200 espèces d'oiseaux et au moins 27 espèces de mammifères, dont l'emblématique jaguar (*Panthera onca*), y ont été recensées. Cela laisse présager d'une biodiversité encore plus riche sur la totalité du site de 28 400ha, peu ou pas perturbé par les activités anthropiques.

Le site constitue un habitat privilégié par des espèces en danger par la Liste Rouge de l'UICN comme par exemple la Tortue Verte ou le Lamantin des Caraïbes (*Trichechus manatus*). Le lamantin fréquente les eaux saumâtres le long des côtes et particulièrement dans les estuaires. Ce site correspond à son habitat préférentiel et constitue en cela un enjeu de conservation fort. La Guyane, malgré son linéaire côtier important, n'offre pas un grand nombre d'habitats favorables pour cette espèce (biotope spécifique), et la zone côtière présentée pour l'inscription RAMSAR constituerait donc une zone refuge incontestable pour la conservation de cette espèce, menacée dans les 21 pays de la zone caribéenne.

Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

L'ensemble de la zone forme un réseau cohérent de zones humides d'environ 25 000 ha. Bien qu'il ne soit pas le seul sur l'ensemble du littoral guyanais, il forme un site d'escale important pour l'ensemble des oiseaux migrateurs. Les haltes migratoires permettent aux oiseaux de se reposer, de reconstituer leur réserve de graisse, et jouent ainsi un rôle primordial dans la réussite de la migration.

La sauvegarde de ces zones en tant que tel doit motiver les politiques de conservation de l'avifaune. Cet espace offre aussi un intérêt majeur pour les limicoles en période d'hivernage. Morisson et Ross, qui ont effectué un recensement global en Amérique du Sud, estiment que la Guyane française serait, après le Surinam, la seconde zone la plus importante pour l'hivernage des limicoles néarctiques.

Une espèce illustre particulièrement ce fait. Le Bécasseau semipalmé (*Calidris pusilla*) qui vient hiverner sur le littoral guyanais. La présence estimée de 100 000 à 1000 000 d'individus hivernants confère à la bande littorale en général et à la zone proposée en particulier une importance considérable, au niveau mondial.

Cette zone humide constitue aussi un des lieux de nourrissage et de reproduction des tortues vertes et des caïmans à lunettes et rouges.

Critère 5: > 20'000 oiseaux d'eau

Nombre total d'oiseaux d'eau	600000
Et l'année	2006
Source des données	Plan de conservation des oiseaux d'eaux des Amériques – Statut de conservation, sites d'importance et politiques de conservation en Guyane française - Birdlife International/GEPOG - Juin 2006

Critère 6: >1% de la population d'oiseaux d'eau

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

En 2008, la population mondiale de Bécasseaux semipalmés (*Calidris pusilla*) est estimée à 3 500 000 individus<sup>1</sup>.  
Sur le littoral guyanais, les observations font état d'une population comprise entre 100 000 et 1 000 000 d'individus.  
D'après la répartition des petits limicoles, le site présenté regroupe environ 18 % des effectifs, ceux qui correspondent à environ 18 000 individus (0,5 % de la population mondiale) pour la fourchette basse et 180 000 (5 % de la population mondiale) pour la fourchette haute. Le seuil des 1% est donc habituellement atteint, voire très souvent dépassé.  
Une autre espèce peut venir illustrer la richesse de ce site : la sterne argentée (*Sterna superciliaris*). Bien que la population mondiale soit estimée entre 25 000 et 100 000 individus (Birdlife international) en Guyane, les derniers relevés estiment la population à une quantité comparable (ONCFS) ! Autant dire que le seuil des 1 % est atteint en de nombreux sites de Guyane et notamment sur celui de l'estuaire du Sinnamary.

Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Justification

Les mangroves très représentées sur ce site offrent une diversité d'habitats pour de nombreuses espèces marines : raies, muges, alevins et surtout crevettes, qui trouvent dans ces écosystèmes des lieux de nourrissages très favorables.  
Ce site joue aussi le rôle de nurserie pour différentes espèces de poissons dont *Magalops atlanticus* (le tarpon), poisson important dans la pêche côtière.

### 3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

<aucune donnée disponible>

### 3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
<b>Autres</b>																	
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Ateles paniscus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Espèce protégée en Guyane	
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Caiman crocodilus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		site de nourrissage et de reproduction
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Chelonia mydas</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		site de nourrissage et de reproduction
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Myrmecophaga tridactyla</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Espèce Vulnérable au niveau mondial
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Paleosuchus palpebrosus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		site de nourrissage et de reproduction
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Panthera onca</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Pteronura brasiliensis</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Tapirus terrestris</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Espèce protégée en Guyane	
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Tayassu pecari</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Trichechus manatus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<b>Poissons, mollusques et crustacés</b>																	
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Megalops atlanticus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		poisson important dans la pêche côtière
<b>Oiseaux</b>																	
CHORDATA/ AVES	<i>Arenaria interpres</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2500			LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 000 – 5 000 individus
CHORDATA/ AVES	<i>Calidris minutilla</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	17500			LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Convention de Berne : Annexe II	10000 - 25000 individus
CHORDATA/ AVES	<i>Calidris pusilla</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	99000	2.75		NT	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Critère 6: le site présenté regroupe environ 18 % des effectifs, ce qui correspond à environ 18 000 individus (0,5 % de la population mondiale) la fourchette basse et 180 000 (5 % de la population mondiale) pour la fourchette haute.
CHORDATA/ AVES	<i>Eudocimus ruber</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	7500			LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		5 000 – 10 000 individus
CHORDATA/ AVES	<i>Pluvialis dominica</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	7500			LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		5 000 – 10 000 individus
CHORDATA/ AVES	<i>Pluvialis squatarola</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	7500			LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		5 000 – 10 000 individus
CHORDATA/ AVES	<i>Sternula superciliaris</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	62500	60		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		25000 - 100000 individus Critère 6: La population mondiale soit estimée entre 25 000 et 100 000 individus , en Guyane, les derniers relevés estiment la population a une quantité comparable.
CHORDATA/ AVES	<i>Tringa flavipes</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	17500			LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		10000 - 25000 individus
CHORDATA/ AVES	<i>Tringa melanoleuca</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	17500			LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		10000 - 25000 individus
CHORDATA/ AVES	<i>Tringa solitaria</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2500			LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 000 – 5 000 individus

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

### 3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

<aucune donnée disponible>



## 4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

### 4.1 - Caractéristiques écologiques

Cette zone RAMSAR constitue un réceptacle et épurateur des effluents terrestres, filtrage potentiel des eaux avant leur arrivée dans la mer. Le grand Pripri de Yiyi présente une très grande variété de formations végétales. Un transect du site offre un panel riche d'habitats, des savanes à la mangrove en passant par une vaste zone de marais et de marécages et de forêts basses sur sables.

La zone sud du pripri est particulièrement remarquable avec sa végétation aquatique et 96 % des plantes d'eau douce de Guyane y sont représentées. La flore rassemble un peu plus de 200 espèces dont une grande partie sont strictement inféodées aux marais. On notera la présence de plusieurs espèces remarquables.

Pour la faune piscicole, les données, loin d'être exhaustives, décrivent au moins 59 espèces dont certaines sont rares en Guyane.

L'avifaune compte au moins 213 espèces, réparties en groupements très spécifiques des différents écosystèmes.

La diversité des habitats, liés à des caractéristiques physiques, chimiques et biologiques offre un gradient paysager occupé par une flore et faune spécifique et sélective. De fait, cette mosaïque, outre le fait de constituer une zone tampon comme la plupart des zones humides, joue un rôle majeur dans le maintien de la biodiversité.

Trois principales espèces de végétaux aquatiques indigènes recensées sur le site présentent un potentiel de prolifération : leur expansion sur le plan d'eau constitue un risque potentiel de fermeture et de simplification du milieu. Ces espèces font partie de l'écosystème ; leur prolifération est liée à la dynamique naturelle du marais, qui a pu être perturbée par ailleurs ou connaître un changement. Le fonctionnement précis du marais et les raisons de cette prolifération sont à ce jour peu connus.

La mangrove est caractérisée par quatre espèces arborescentes de palétuviers :

Avicennia germinans, qui est l'espèce dominante, se retrouve dans les mangroves côtières, Rhizophora mangle et Rhizophora racemosa, se situent plutôt en bordure de mangrove d'estuaire, Laguncularia racemosa, se situe quant à lui, en arrière-plan des mangroves d'estuaire.

La stabilité de la mangrove est dépendante de la dynamique hydro-sédimentaire littorale. Son développement résulte de la vitesse de déplacement des bancs de vase et à plus grande échelle de temps, du bilan global des sédiments amazoniens importés et exportés sur l'ensemble du littoral de la Guyane.

Les marais les plus répandus en Guyane, présents sur le site des petits Pripri de Yiyi, sont les marais d'eau douce à Cyperacées et fougères sur pégasse, où abonde le moucou-moucou.

D'autres types de marais sont également présents : les marais d'eau saumâtre ou salée à Eleocharis mutata, les marais à Typha angustifolia et Cyperus articulatus et les marais à Echinochloa polystachya (ou savanes à graminées).

Au sein des petits Pripri Yiyi, notons la présence de prairies flottantes, appelées localement « tremblants ». Il s'agit de tapis herbacé dense, au caractère impénétrable, flottant avec une couche de tourbe acide (pégasse) sur une hauteur d'eau variable selon les saisons.

### 4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides marines ou côtières

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
F: Eaux d'estuaires		3		
G: Vasières, bancs de sable ou de terre salée intertidaux		2		
I: Zones humides boisées intertidales		2		
K: Lagunes côtières d'eau douce		1		

### 4.3 - Éléments biologiques

#### 4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Phylum	Nom scientifique	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Eleocharis confervoides</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Eleocharis variegata</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Habenaria longicauda</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Habenaria pratensis</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Rhynchospora nervosa</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Sorghastrum setosum</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Sporobolus cubensis</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Syngonanthus lepreurii</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Turnera guianensis</i>	

Espèces de plantes exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique	Impacts	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Acacia mangium</i>	Potentiellement	augmentation

### 4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Alouatta seniculus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Anhinga anhinga</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Hydrochoerus hydrochaeris</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Pithecia pithecia</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Tamandua tetradactyla</i>			

## 4.4 - Éléments physiques

### 4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
A: Climat tropical humide	Am: Tropicale de mousson (Brève saison sèche; fortes pluies de mousson les autres mois)

Le Grand Pripris de Yiyi appartient à la région climatique 1 B (cf. Atlas de la Guyane), caractérisée par une saison sèche marquée et de longue durée, une évaporation très forte, voire même des déficits en eau, une bonne ventilation (secteurs est et nord-est dominants) et une faible amplitude thermique. Les maxima pluviométriques enregistrés aux mois de mai et de décembre correspondent aux deux passages de la Z.I.C. (Zone Intertropicale de Convergence). Le total annuel est de l'ordre de 2 500 mm. Le seuil de sécheresse, pour la végétation, est atteint lorsque la pluviosité est inférieure à 100 mm par mois (Turenne, 1967).  
La température moyenne annuelle est de 26 °C et son amplitude de variation de 22°C à 31°C.

### 4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

Bassin hydrologique entier

Partie supérieure du bassin hydrologique

Partie moyenne du bassin hydrologique

Partie inférieure du bassin hydrologique

Plus d'un bassin hydrologique

Pas dans un bassin hydrographique

Côtier

Veillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Océan Atlantique

Pour l'essentiel, la zone couvre les marais côtiers composés de mangroves, de forêts inondées, de marais en eau douce et de savanes inondables qui s'étendent entre les lits de grands estuaires de fleuves côtiers et des estuaires des criques aux dimensions plus réduites : fleuve Iracoubo, fleuve Counamama, crique Yiyi, fleuve Sinnamary, crique Malmanoury.

### 4.4.3 - Sol

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)?  
Oui  Non

### 4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Eau marine	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Marin	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Le Grand Pripris de Yiyi est alimenté par le bassin versant de la crique Yiyi qui est orienté parallèlement aux bassins des criques Toussaint à l'ouest et Mitan à l'est, affluents respectifs du Sinnamary et de la Counamama.

Les hautes eaux sont atteintes à la fin de la saison des pluies, en mai et juin, les basses eaux en novembre. Le marnage, de l'ordre de 60 cm à 1 m, est limité par le régime des marées, la digue et un petit dénivelé au niveau de l'îlot Corrossony. D'après Turenne (1967), la crique Canceler serait un exutoire artificiel qui draine une partie du Pripris vers la mer.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.6 - pH de l'eau

Acide (pH<5,5)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement  Augmentation  Diminution  Inconnu

Environ neutre (pH: 5,5-7,4)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement  Augmentation  Diminution  Inconnu

Inconnu

Fournir d'autres informations sur le pH (optionnel):

Deshayes (1992) a relevé quelques caractéristiques physico-chimiques des eaux des marais. Le pH de l'eau de surface s'y révèle acide. Il varie entre 5,1 et 5,9 mais il atteint 6 sur la crique Canceler. La température, à la surface, est du même ordre que celle de l'air, entre 24°C et 31°C. La conductivité est très faible et varie de 20 à 50 µS/cm. Cependant, elle atteint 109 µS/cm dans la crique Canceler. Ces eaux à faible conductivité correspondent aux « eaux noires humiques » définies par Sioli (1964, 1968) en Amazonie.

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement  Augmentation  Diminution  Inconnu

Mixohaline(saumâtre)/Mixosaline (0.5-30 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement  Augmentation  Diminution  Inconnu

Inconnu

Veillez fournir d'autres informations sur la salinité (optionnel):

Les sels dissous totaux (TDS) varient de 12 à 19 mg/l, mais dans la crique Canceler, en raison de la proximité de la mer, ce taux atteint les 1000 mg/l.

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables  ii) significativement différentes  différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

activités d'élevage extensif de bovins

## 4.5 - Services écosystémiques

### 4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

#### Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maîtrise de la pollution et détoxification	Épuration de l'eau/traitement ou dilution des déchets	Élevé

#### Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Pique-niques, sorties, excursions	Moyen
Loisirs et tourisme	Sports et activités aquatiques	Moyen
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Moyen
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	Élevé
Scientifiques et pédagogiques	Site d'études scientifiques majeures	Moyen

#### Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	Élevé

#### Autre(s) service(s) écosystémique(s) non inclus ci-dessus:

Sur la zone concernée, près de la crique Canceler, se trouve un important site archéologique datant de la période précolombienne, la roche Milot. On y trouve des polissoirs amérindiens très bien conservés, présent dans la mémoire collective et représentant une richesse culturelle très important dans le contexte local.

site naturel et écotourisme

Sur le Grand Pripris, différentes études scientifiques ont été réalisés et des inventaires terrains ont été menés, notamment dans le cadre des campagnes ZNIEFF.

La Maison de la Nature accueille les visiteurs dans son Ecomusée qui est dédié en grande partie aux zones humides mais aussi à la valorisation de l'artisanat local. La Maison de la Nature propose différents types d'animations et de sorties naturalistes y compris en canoë sur le marais. Des carbetts ont été installés sur le site de Corossony, le long de la rivière Canceler à des fins éco touristiques.

Voir document additionnel pour plus d'informations.

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui  Non  Inconnu

### 4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

Description, s'il y a lieu

Agriculture

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés  
sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des   
caractéristiques écologiques de la zone humide

#### 4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

## 5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

### 5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

#### 5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autre propriété publique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

dans le site Ramsar :  
11550 ha ont dès à présent été placés sous protection du conservatoire du littoral. (acquisitions, affectations, attributions)  
Dans la région voisine : l'essentiel des terrains relève du domaine privé de l'Etat. Vers le littoral les zones de mangrove ont un statut de domaine public maritime.

#### 5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Commune de Sinnamary (gestionnaire principal)  
SEPANGUY (gestionnaire écologique) (Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Guyane)  
antenne du Conservatoire du Littoral en Guyane

Donner le nom et/ou le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Nathan BERTHELEMY

Adresse postale:

1 impasse Cépérou 97300 Cayenne  
tel : 05 94 28 72 81.

Adresse de courriel:

n.berthelemy@conservatoire-du-littoral.fr

## 5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

### 5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Cultures annuelles et pérennes non ligneuses	Impact moyen	Impact moyen	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Chasse et prélèvement d'animaux terrestres	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Gènes et espèces envahissants et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes	impact inconnu	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Outre la protection foncière assurée par le Conservatoire du littoral, un arrêté préfectoral interdisant le transport d'armes à feu, le tir et la chasse dans le territoire des marais de Yiyi ou « petits Pripris de Yiyi » ainsi que la circulation nautique à l'aide d'embarcation motorisée est en vigueur. Bien que la chasse soit réglementée par arrêté préfectoral et arrêté municipal (n°2012-08/MS/PM disponible en Annexe 15) sur le site des petits Pripris de Yiyi, des actes de braconnages sont encore constatés. La fiche action V15 du plan de gestion prévoit toutefois de renforcer le système de surveillance de manière à "Mettre en place un système de surveillance et de POLICE, Favoriser la coopération entre gardes assermentés (ONF, ONCFS, gardes du littoral, gendarmerie...)".

Dans la région voisine : les projets agricoles de grande ampleur constituent des menaces directes pour ces zones humides. Par le passé, des projets d'implantation de culture de cannes à sucre, de production de sorgho ont émergé au sud de la zone, des essais ont été réalisés mais les projets n'ont pas abouti. Les impacts écologiques de telles cultures ont façonné le milieu. Aujourd'hui, la course aux agrocarburants constitue un facteur risque important dans cette zone, où les savanes sont encore constituées trop souvent comme des futures zones agricoles. L'impact de l'homme sur les pripris de Yiyi a été très importante au cours de la période contemporaine et il apparaît important, pour comprendre son état actuel et son identité, de mieux connaître l'histoire des dernières évolutions du site. Le plan de gestion prévoit de mener des enquêtes sur l'histoire « récente » du site (activités, élevages, gestion par brûlis/coupe etc.) mais aussi sur l'histoire plus ancienne de ces usages. Il est prévu la rédaction d'un support pédagogique retraçant cette partie de l'histoire des pripris afin de valoriser ces connaissances.

### 5.2.2 - Statut légal de conservation

#### Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Conservatoire du littoral			partiellement

### 5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

### 5.2.4 - Mesures de conservation clés

#### Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

#### Autre:

Extension des affectations des mangroves vers Iracoubo et vers la partie est de l'estuaire. Extension des affectations au Conservatoire du littoral sur la zones des savanes naturelles (Trou poisson, Savane garet...)

### 5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site?  Oui

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site?  Oui  Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante?  Oui  Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

Sur le Petit Pripris de Yiyi, le Conservatoire du littoral a réalisé les aménagements suivants de découverte de l'environnement :  
Maison de la Nature, centre d'accueil avec expositions sur le littoral de Guyane, Tour d'observation sur les marais  
Observatoires de faune  
Modules pédagogique d'interprétation de l'environnement Sentiers balisés,  
Activités de découverte en canoé.  
L'animation pédagogique de ces équipements est confiée à la SEPANGUY (Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Guyane).  
Un programme annuel d'animations est proposé en direction des scolaires ou des visiteurs.

URL de la page web liée au site (le cas échéant): <http://www.sepanguy.com/site/maison-de-la-nature>

### 5.2.6 - Plan de restauration

Ya-t-il un plan de restauration spécifique au site? Oui, il y a un plan

### 5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Oiseaux	Appliqué
Communautés végétales	Appliqué
Communautés animales	Appliqué

voir plan de gestion des pripris de Yiyi



## 6 - Document additionnel

### 6.1 - Rapports et documents additionnels

#### 6.1.1 - Références bibliographiques

Plan de gestion simplifié des ppris de Yiyi - juin 2016  
Hoff, P.A. Reynaud, D. Toriola-Marbot, C. Deshayes – 1995 - Le Grand Ppris de Yiyi – Bilan écologique du site naturel protégé de la Crique Yiyi  
SEPANGUY : 2007- Plan de gestion des ppris de yiyi.  
Benoit de Thoisy, David Leclerc, Grégory Talvy – Juin 2001Le lamantin en Guyane - Ecologie, distribution, statut, importance traditionnelle -  
Benoit de Thoisy, Thomas Spiegelberger, Sylvie Rousseau, Grégory Talvy, Ingrun Vogel and Jean Christophe Vié – Oct. 2003. Distribution, habitat, and conservation status of the West Indian manatee in French Guiana –  
Weigel jean– ENGREF juin 2004 – Etude des mangroves littorales – Diagnostic écologique et propositions de mise en valeur ecotouristique pour la région d'Iracoubo.  
Gareaux isabelle – Silvolab – Conservatoire du littoral septembre 1995 - Présentation des sites de la crique Yiyi  
Merle Aline – 2002 - Université Toulouse le Mirail. Ethologie d'un rongeur amazonien au sein d'un géosystème littoral Guyanais.  
ARUAG juin 1993 – Conservatoire du littoral. – Bilan écologique et plan d'aménagement d'un site naturel  
Hansen Eric – Yesou Pierre –ONCFSD – Conservatoire du littoral – Marais de la crique Yiyi- Etat des connaissances, projets d'aménagement – avifaune aquatique  
Ecobios 1999 – Tostain – Brem – Etude de faisabilité concernant l'implantation d'un seuil canal Canceler  
Birdlife International - GEPOG - Juin 2006 : plan de conservation des oiseaux d'eaux des Amériques  
– Statut de conservation, sites d'importance et politiques de conservation en Guyane française.

#### 6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<2 fichier(s)>

vi. autre littérature publiée

<1 fichier(s)>

#### 6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Vue aérienne ppris de Yiyi  
( Nathan BERTHELEMY,  
09-11-2016 )



Vue aérienne ppris de Yiyi  
( Nathan BERTHELEMY,  
09-11-2016 )



Fleuve crique Yiyi ( Nathan  
BERTHELEMY, 09-11-  
2016 )

#### 6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription 2008-09-15